

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00159

Numéro SIREN : 421 964 172

Nom ou dénomination : BARC

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008529

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/008529**
n° de gestion : **1999B00159**
n° SIREN : **421 964 172 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 12/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BARC - Société par actions simplifiée
boulevard du 14 Juillet 66420 le Barcares -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



537929

Désignation de l'entrepriseSAS BARC

66420 LE BARCARES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

12

Adresse de l'entrepriseBVD 14 JUILLET

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*42196417200017

Néant

				Exercice N clos le, N-1	
				31122017	31122016

Désignation de l'entreprise : SAS BARC

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7.5 . . 0.0 0)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 501	7 501
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	374 655	291 370
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	441 925	383 285
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	899 080	757 155
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	107 681	180 311
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	471 168	697 986
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	599 724	533 147
	Dettes fiscales et sociales	DY	148 373	144 790
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	497 404	253 753
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 824 349	1 809 987
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 723 430	2 567 142
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 793 712	1 704 573
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :

SAS BARC

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 700 266	FB	2 102	FC	11 702 368	10 986 041	
	Production vendue	{	biens*	FD	10 734	FE	10 734	9 234	
			services*	FG	91 892	FH	21 330	113 223	147 890
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 802 892	FK	23 433	FL	11 826 325	11 143 165	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	47 764	39 494	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1 840	894	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 875 928	11 183 553
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 772 802	8 178 045	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(18 210)	(16 256)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	13 784	12 647	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 036)	(1 649)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 504 375	1 404 607	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	127 592	120 120	
	Salaires et traitements*					FY	636 520	658 130	
	Charges sociales (10)					FZ	167 800	178 727	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*			GA	81 316	94 014	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 248	4 832	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 288 191	10 633 218
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	587 737	550 335
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 993	2 614	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 993	2 614	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 878	15 324	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	8 878	15 324	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 885)	(12 711)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	581 852	537 624	

Désignation de l'entreprise

SAS BARC

Néant ☐

						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	5 515	18 688	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	116 270		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	121 785	18 688	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	15 256	884	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	47 063		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	62 320	884	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	59 465	17 804	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ			
Impôts sur les bénéfices *						HK	199 392	172 143	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	12 000 706	11 204 854	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	11 558 781	10 821 569	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	441 925	383 285	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *			HP	7 734		
			- Crédit bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G I)				HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				RD			
	(9)	Dont transferts de charges				A1	47 764	37 039	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	880	1 374	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
Cf état annexe						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
						62 319		121 785	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	

31/12/201

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **SAS BARC** Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	474 888	KE		KF	1 217	
CORPORELLES	Terrains					KG	6 860	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]	KJ	61 740	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]	KM	13 362	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2	]	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	]	KS	1 050 034	KT		KU	48 676
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	326 744	KW		KX	17 311	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 561	LC		LD	3 729	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 472 301	LO		LP	69 716	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	114 464	8V		8W	6 192
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	91 500	IU		IV	29 231		
TOTAL IV					LQ	205 964	LR		LS	35 423		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	2 153 153	OH		OJ	106 355	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	476 104	IX	476 104	
	TOTAL II										
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	2 500	LY	4 360	LZ	4 360	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	22 498	MB	39 242	MC	39 242	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	13 362	MF	13 362	
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	33 123	MK	1 065 587	ML	1 065 587	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	16 604	MN	327 450	MO	327 450	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 321	MT	15 969	MU	15 969	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	76 047	NH	1 465 970	NI	1 465 970	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	120 656	OZ	120 656
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	120 731	2G	120 731		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	241 387	2H	241 387		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	76 047	OL	2 183 461	OM	2 183 461		

Désignation de l'entreprise **SAS BARC**Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 741	PF	47	PG		PH	5 788
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
		PM	39 689	PN	1 664	PO	14 557	PQ	26 796
Constructions		PR	3 442	PS	669	PT		PU	4 111
		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	836 793	QA	55 773	QB	5 085	QC	887 481
Autres		QD	197 263	QE	22 492	QF	8 077	QG	211 677
Immobilisations corporelles		QH		QI		QJ		QK	
		QL	11 452	QM	671	QN	1 264	QO	10 859
		QP		QR		QS		QT	
		QU	1 088 639	QV	81 269	QW	28 983	QX	1 140 925
		ØN	1 094 380	ØP	81 316	ØQ	28 983	ØR	1 146 713
	TOTAL III								
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)								

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

mmobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
rais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
utres immob. incor- porelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
errains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C onstruções	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
st techniques at et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
rais d'acquisition de ires de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SAS BARC**

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

.SAS BARC
BVD 14 JUILLET

66420 LE BARCARES

M 3 12
7529

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

13

SECAFI CSM
607 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66100 PERPIGNAN
04 68 68 20 20

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
Informations complémentaires (CICE)	16
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Composition du capital social	23
Fonds commercial	24
Evaluation des immobilisations corporelles	24
Evaluation des amortissements	25
Disponibilités en Euros	25
Produits à recevoir	26
Charges à payer	27
Charges et produits constatés d'avance	28
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	29
Montant des engagements financiers	30
Engagement en matière de pensions et retraites	31
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	33
Transferts de charges	34



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 723 429.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 826 324.84 Euros et dégageant un bénéfice de 441 925.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société SAS BARCACYP est Présidente de la SAS BARC depuis le 1er décembre 2015.

A ce titre, la société mère a facturé 117 877 € HT en rémunération du mandat social sur 2017.

Les prestations de services administratives facturées par la SAS BARCACYP sont de 86 750 € HT pour l'exercice 2017. Elles correspondent aux prestations de :

- comptabilité,
- ressources humaines,
- gestion du magasin,
- contrôle interne,
- administration des achats / ventes et stocks.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est filiale du groupe intégré fiscalement dont la société mère est la SAS BARCACYP depuis le 01/01/2009.

La société exploitant l'enseigne SUPER U, elle relève du réseau "SYSTEME U" et applique donc leur référentiel comptable qui définit le plan comptable et les préconisations de règles et méthodes comptables.

Valorisation du stock:

A compter du 01/01/2008, les prix d'achat de la Centrale d'approvisionnement Système

U sont "nets" de toute marge dégagée pour le fonctionnement de celle-ci. Les frais de l'enseigne (ICM) sont désormais facturés par la Centrale entant que cotisations (dans des comptes 628xxx) et représentent:

- des cotisations de fonctionnement (couverture des coûts de la Centrale)
- des cotisations dynamiques (Péréquation sur la dynamique commerciale)
- des cotisations développement (pour le développement stratégique de l'enseigne)

La société BARC a décidé de continuer à valoriser le stock avec ICM, conformément au respect des méthodes comptables.

Passif éventuel:

L'entreprise exploitant une station service, les futures charges relatives à l'obligation de remise en état et de démantèlement en cas d'arrêt d'activité, conformément à l'article 27 de la loi n°2003-699, n'ont pas fait l'objet de la constitution d'une provision sur l'exercice puisque l'arrêt ou la cession de la station ne sont pas programmés.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 193 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 193 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement = 106 355 €	
- rappel CICE 2017 :	44 193
Total	44 193

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

PS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 217
Terrains	6 860		
Constructions sur sol propre	61 740		
Constructions sur sol d'autrui	13 362		
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 050 034		48 676
Installations générales agencements aménagements divers	326 744		17 311
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 561		3 729
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL		69 716
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	114 464		6 192
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	91 500		29 231
	TOTAL		35 423
	TOTAL GENERAL		106 355

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		476 104	476 104
Terrains		2 500	4 360	4 360
Constructions sur sol propre		22 498	39 242	39 242
Constructions sur sol d'autrui			13 362	13 362
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		33 123	1 065 587	1 065 587
Installations générales agencements aménagements divers		16 604	327 450	327 450
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 321	15 969	15 969
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	76 047	1 465 970	1 465 970
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations			120 656	120 656
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			120 731	120 731
	TOTAL		241 387	241 387
	TOTAL GENERAL	76 047	2 183 461	2 183 461

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 741	47		5 788
Terrains				
Constructions sur sol propre	39 689	1 664	14 557	26 796
Constructions sur sol d'autrui	3 442	669		4 111
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	836 793	55 773	5 085	887 481
Installations générales agencements aménagements divers	197 263	22 492	8 077	211 677
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 452	671	1 264	10 859
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 088 639	81 269	28 983	1 140 925
TOTAL GENERAL	1 094 380	81 316	28 983	1 146 713

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	47				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 664				
Constructions sur sol d'autrui	669				
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	55 773				
Instal.générales agenc.aménag.divers	22 492				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	671				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	81 269				
TOTAL GENERAL	81 316				

191

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

BS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 731	120 731	
Clients douteux ou litigieux	41	41	
Autres créances clients	19 142	19 142	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	69 421	69 421	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	2 768	2 768	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	83 917	83 917	
Charges constatées d'avance	10 294	10 294	
TOTAL	306 314	306 314	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 266	2 266		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	105 415	74 777	30 637	
Emprunts et dettes financières divers	132	132		
Fournisseurs et comptes rattachés	599 724	599 724		
Personnel et comptes rattachés	29 560	29 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 577	58 577		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 242	9 242		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	50 993	50 993		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	471 036	471 036		
Autres dettes	497 404	497 404		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 824 349	1 793 712	30 637	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 540			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art 831-3 et 832-13)

[illegible]

13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS COMMERCIAL MAGASIN 1999	377 677			377 677	
FDS PRESSE GENOVESE 2002	91 469			91 469	
Total	469 146			469 146	

Les fonds commerciaux n'ont pas fait l'objet d'un amortissement, la durée d'utilisation ne pouvant être définie.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/12/2017, les valeurs à l'actif de la société étant nettement inférieures à la valeur réelle du fonds.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	NA
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 093
Autres créances	10 630
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	13 723



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 398
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 875
Dettes fiscales et sociales	90 911
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	19 317
Total	162 502

17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 294
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	10 294

BS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	105 547
Emprunts et dettes financières divers :	
-	
-	
-	
-	
-	
Total	105 547

AS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art 531-2/9)

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	105 547
Engagements en matière de pensions	16 820
Total (1)	122 367
(1) Dont concernant les dirigeants	
(1) Dont concernant les filiales	
(1) dont concernant les participations	
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

PS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous les âges confondus		16 820
Engagement total		16 820

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans pour chaque catégorie
- augmentation annuelle des salaires de 2% pour chaque catégorie
- turn over moyen pour les cadres et fort pour la catégorie Non cadres
- taux d'actualisation de 1.30% (inflation comprise)
- taux de charges sociales patronales retenus de 30% pour les cadres, et 25 % pour les Non cadres
- Table de mortalité INSEE 2017
- Convention collective n°3305 "Commerce de détail et gros à prédominance alimentaire"

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Complément de retraite pour personnel en activité			
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			16 820

BS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -



BARC

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 75 000 €
14 Bd du 14 Juillet
66420 LE BARCARES
RCS : PERPIGNAN B 421 964 172

RAPPORT **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31/12/2017**

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Associée unique de la société BARC,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BARC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des actifs tels que les immobilisations et les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés à l'Associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L 441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 12 Juin 2018

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 958	5 788	1 170		1 170	
	Fonds commercial (1)	469 147		469 147	469 147		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	4 360		4 360		4 360	
	Constructions	52 603	30 907	21 697	38 831	17 135	44.13
	Installations techniques, matériel et outillage	1 065 587	887 481	178 106	213 241	35 135	16.48
	Autres immobilisations corporelles	343 419	222 536	120 883	131 590	10 708	8.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	120 656		120 656	114 464	6 192	5.41
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	120 731		120 731	120 932	201	0.17
	Total II	2 183 461	1 146 713	1 036 748	1 088 204	51 456	4.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	4 178		4 178	3 142	1 036	32.97
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	429 983		429 983	411 773	18 210	4.42
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 183		19 183	29 493	10 309	34.96
	Autres créances	156 107		156 107	139 905	16 202	11.58
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	51 922		51 922	201 805	149 882	74.27
	Disponibilités	1 015 014		1 015 014	678 029	336 985	49.70
	Charges constatées d'avance (3)	10 294		10 294	14 792	4 498	30.41
	Total III	1 686 681		1 686 681	1 478 938	207 743	14.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 870 142	1 146 713	2 723 430	2 567 142	156 287	6.09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

120 731

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	75 000	75 000		
	Réserves				
	Réserve légale	7 501	7 501		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	374 655	291 370	83 285	28.58
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	441 925	383 285	58 640	15.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	899 080	757 155	141 925	18.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	105 415	178 955	73 540	41.09
	Concours bancaires courants	2 266	1 356	910	67.13
	Emprunts et dettes financières diverses	471 168	697 986	226 818	32.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 724	533 147	66 577	12.49
	Dettes fiscales et sociales	148 373	144 790	3 583	2.47
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	497 404	253 753	243 650	96.02
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	1 824 349	1 809 987	14 362	0.79
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 723 430	2 567 142	156 287	6.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 793 712 1 704 573

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	11 700 266	2 102	11 702 368	10 986 041	716 327	6.52
Production vendue de biens	10 734		10 734	9 234	1 500	16.24
Production vendue de services	91 892	21 330	113 223	147 890	34 667	23.44
Chiffre d'affaires NET	11 802 892	23 433	11 826 325	11 143 165	683 160	6.13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 764	39 494	8 270	20.94
Autres produits			1 840	894	946	105.89
Total des Produits d'exploitation (I)			11 875 928	11 183 553	692 376	6.19
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			8 772 802	8 178 045	594 757	7.27
Variation de stock (marchandises)			18 210	16 256	1 954	12.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 784	12 647	1 137	8.99
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 036	1 649	613	37.17
Autres achats et charges externes *			1 504 375	1 404 607	99 768	7.10
Impôts, taxes et versements assimilés			127 592	120 120	7 472	6.22
Salaires et traitements			636 520	658 130	21 610	3.28
Charges sociales			167 800	178 727	10 927	6.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			81 316	94 014	12 698	13.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 248	4 832	1 584	32.79
Total des Charges d'exploitation (II)			11 288 191	10 633 218	654 973	6.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			587 737	550 335	37 403	6.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 993		2 614		379	14.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 993		2 614		379	14.52
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 878		15 324		6 446	42.06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 878		15 324		6 446	42.06
2. Résultat financier (V-VI)	5 885		12 711		6 825	53.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	581 852		537 624		44 228	8.23
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 515		18 688		13 173	70.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	116 270				116 270	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	121 785		18 688		103 097	551.68
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 256		884		14 372	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 063				47 063	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	62 320		884		61 435	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	59 465		17 804		41 662	234.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	199 392		172 143		27 249	15.83
Total des produits (I+III+V+VII)	12 000 706		11 204 854		795 852	7.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 558 781		10 821 569		737 212	6.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	441 925		383 285		58 640	15.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 734

SAS BARC
BVD 14 JUILLET

66420 LE BARCARES

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

SECAFI CSM
607 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66100 PERPIGNAN
04 68 68 20 20

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
Informations complémentaires (CICE)	16
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	17
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Composition du capital social	23
Fonds commercial	24
Evaluation des immobilisations corporelles	24
Evaluation des amortissements	25
Disponibilités en Euros	25
Produits à recevoir	26
Charges à payer	27
Charges et produits constatés d'avance	28
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	29
Montant des engagements financiers	30
Engagement en matière de pensions et retraites	31
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	33
Transferts de charges	34

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 723 429.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 826 324.84 Euros et dégageant un bénéfice de 441 925.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société SAS BARCACYP est Présidente de la SAS BARC depuis le 1er décembre 2015.

A ce titre, la société mère a facturé 117 877 € HT en rémunération du mandat social sur 2017.

Les prestations de services administratives facturées par la SAS BARCACYP sont de 86 750 € HT pour l'exercice 2017. Elles correspondent aux prestations de :

- comptabilité,
- ressources humaines,
- gestion du magasin,
- contrôle interne,
- administration des achats / ventes et stocks.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est filiale du groupe intégré fiscalement dont la société mère est la SAS BARCACYP depuis le 01/01/2009.

La société exploitant l'enseigne SUPER U, elle relève du réseau "SYSTEME U" et applique donc leur référentiel comptable qui définit le plan comptable et les préconisations de règles et méthodes comptables.

Valorisation du stock:

A compter du 01/01/2008, les prix d'achat de la Centrale d'approvisionnement Système

U sont "nets" de toute marge dégagée pour le fonctionnement de celle-ci. Les frais de l'enseigne (ICM) sont désormais facturés par la Centrale en tant que cotisations (dans des comptes 628xxx) et représentent:

- des cotisations de fonctionnement (couverture des coûts de la Centrale)
- des cotisations dynamiques (Péréquation sur la dynamique commerciale)
- des cotisations développement (pour le développement stratégique de l'enseigne)

La société BARC a décidé de continuer à valoriser le stock avec ICM, conformément au respect des méthodes comptables.

Passif éventuel:

L'entreprise exploitant une station service, les futures charges relatives à l'obligation de remise en état et de démantèlement en cas d'arrêt d'activité, conformément à l'article 27 de la loi n°2003-699, n'ont pas fait l'objet de la constitution d'une provision sur l'exercice puisque l'arrêt ou la cession de la station ne sont pas programmés.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 193 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 193 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	474 888	1 217
Terrains			6 860
Constructions sur sol propre	68 600		
Constructions sur sol d'autrui	13 362		
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 050 034		50 823
Installations générales agencements aménagements divers	326 744		17 311
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 561		4 945
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 472 301		79 939
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	114 464		6 192
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	120 932		226
TOTAL	235 396		6 418
TOTAL GENERAL	2 182 584		87 573

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			476 104	476 104
Terrains			2 500	4 360	4 360
Constructions sur sol propre			29 358	39 242	39 242
Constructions sur sol d'autrui				13 362	13 362
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			35 269	1 065 587	1 065 587
Installations générales agencements aménagements divers			16 604	327 450	327 450
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 538	15 969	15 969
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			86 270	1 465 970	1 465 970
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				120 656	120 656
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières			427	120 731	120 731
TOTAL			427	241 387	241 387
TOTAL GENERAL			86 696	2 183 461	2 183 461

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 741	47		5 788
Terrains				
Constructions sur sol propre	39 689	1 664	14 557	26 796
Constructions sur sol d'autrui	3 442	669		4 111
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	836 793	55 773	5 085	887 481
Installations générales agencements aménagements divers	197 263	22 492	8 077	211 677
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 452	671	1 264	10 859
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 088 639	81 269	28 983	1 140 925
TOTAL GENERAL	1 094 380	81 316	28 983	1 146 713

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	47				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 664				
Constructions sur sol d'autrui	669				
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	55 773				
Instal.générales agenc.aménag.divers	22 492				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	671				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	81 269				
TOTAL GENERAL	81 316				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 731	120 731	
Clients douteux ou litigieux	41	41	
Autres créances clients	19 142	19 142	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	69 421	69 421	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	2 768	2 768	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	83 917	83 917	
Charges constatées d'avance	10 294	10 294	
TOTAL	306 314	306 314	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 266	2 266		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	105 415	74 777	30 637	
Emprunts et dettes financières divers	132	132		
Fournisseurs et comptes rattachés	599 724	599 724		
Personnel et comptes rattachés	29 560	29 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 577	58 577		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 242	9 242		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	50 993	50 993		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	471 036	471 036		
Autres dettes	497 404	497 404		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 824 349	1 793 712	30 637	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 540			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/12/2017, les valeurs à l'actif de la société étant nettement inférieures à la valeur réelle du fonds.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	NA
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 093
Autres créances	10 630
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	13 723

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 398
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 875
Dettes fiscales et sociales	90 911
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	19 317
Total	162 502

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 294
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	10 294

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	105 547
Emprunts et dettes financières divers :	
-	
-	
-	
-	
-	
Total	105 547

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art. 531-2/9)

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	105 547
Engagements en matière de pensions	16 820
Total (1)	122 367
(1) Dont concernant les dirigeants	
(1) Dont concernant les filiales	
(1) dont concernant les participations	
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous les âges confondus		16 820
Engagement total		16 820

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans pour chaque catégorie
- augmentation annuelle des salaires de 2% pour chaque catégorie
- turn over moyen pour les cadres et fort pour la catégorie Non cadres
- taux d'actualisation de 1.30% (inflation comprise)
- taux de charges sociales patronales retenus de 30% pour les cadres, et 25 % pour les Non cadres
- Table de mortalité INSEE 2017
- Convention collective n°3305 "Commerce de détail et gros à prédominance alimentaire"

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Complément de retraite pour personnel en activité			
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			16 820

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art. 831-2/13)

Dossier N° 000070 en Euros

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art. 831-2/13)

Dossier N° 000070 en Euros

BARC
SAS au capital de 75 000 Euros
Boulevard du 14 juillet
66420 LE BARCARES
RCS PERPIGNAN B 421 964 172

PROJET DE RESOLUTION

POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018
APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique prend acte de ce que l'exercice clos le 31/12/2017 dégage un bénéfice de 441 925 euros qui est distribuable selon les dispositions de l'article L 232-11 du Code de Commerce.

En conséquence, l'associé unique décide de distribuer la somme de 440 000 euros qui sera prélevée sur le résultat net comptable bénéficiaire 2017.

Dès lors l'associé unique bénéficiera d'un dividende de 293.33 euros, soit 440 000 euros pour les 1 500 actions dont il est propriétaire dans la Société.

Compte tenu de la mise en place depuis le Premier Janvier 2009 du régime de l'intégration fiscale entre les sociétés du groupe BARCACY, ladite distribution sera soumise au régime fiscal des distributions MERE-FILLE.

En outre, l'associé unique, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, décide d'affecter la somme de 1 925 euros, correspondant au solde du résultat bénéficiaire 2017 non distribué au crédit du compte REPORT A NOUVEAU.

Fait au BARCARES
Le 12 Juin 2018

Le Président,
Monsieur Stéphane BAZIL



BARC
S.A.S au capital de 75 000 Euros
Boulevard du 14 juillet - 66420 LE BARCARES
RCS PERPIGNAN B 421 964 172

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
clos le 31 Décembre 2017

Assemblée Générale Ordinaire du 30 JUIN 2018

Associé unique présent : SAS BARCACYP titulaire des 1 500 actions de 50 euros chacune, correspondant au nombre d'actions représentant le capital social.

Monsieur Stéphane BAZIL préside la séance en sa qualité de Président de la SAS.

Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée conformément à la proposition faite par le Président dans son rapport de gestion:

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique prend acte de ce que l'exercice clos le 31/12/2017 dégage un bénéfice de 441 925 euros qui est distribuable selon les dispositions de l'article L 232-11 du Code de Commerce.

En conséquence, l'associé unique décide de distribuer la somme de 440 000 euros qui sera prélevée sur le résultat net comptable bénéficiaire 2017.

Dès lors l'associé unique bénéficiera d'un dividende de 293,33 euros, soit 440 000 euros pour les 1 500 actions dont il est propriétaire dans la Société.

Compte tenu de la mise en place depuis le Premier Janvier 2009 du régime de l'intégration fiscale entre les sociétés du groupe BARCACYP, ladite distribution sera soumise au régime fiscal des distributions MERE-FILLE.

En outre, l'associé unique, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, décide d'affecter la somme de 1 925 euros, correspondant au solde du résultat bénéficiaire 2017 non distribué au crédit du compte REPORT A NOUVEAU.

Le présent extrait de Procès-Verbal d'Assemblée sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Fait au BARCARES.
le 30 JUIN 2018

Le Président,
Monsieur Stéphane BAZIL

